

Proposition de participation de l'Université de Lille 1 au capital de la Start up E-Zyvec

La société E-Zyvec, créée en 2016, est issue de la valorisation des travaux de recherche du Laboratoire UGSF et propose des services d'ingénierie génétique aux acteurs de la recherche biologique (académiques et privés), du secteur pharmaceutique et de l'agro-alimentaire.

Madame Carine De Bettignies, ingénieure de recherche, Monsieur Geoffroy De Bettignies, Maître de conférences et Monsieur Sylvain Julien Chercheur contractuel CNRS (Doctorat 2004 ; Hdr 2015) sont inventeurs d'un brevet déposé par l'Université relatif à un " **Procédé de fabrication de vecteurs d'ADN à partir de briques moléculaires contenant des séquences d'intérêt** ", déposé le 10/02/2015 sous le n° FR 15/51075 et son extension internationale PCT/FR2016/050305.

Le brevet a fait l'objet d'une action de maturation de la SATT Nord afin d'améliorer le procédé et d'élaborer un logiciel nécessaire à la technologie.

Une concession de licence exclusive a été concédée à la société E-Zyvec en octobre 2016.

L'activité de la société repose sur l'utilisation d'un procédé d'assemblage de fragments d'ADN inventé puis optimisé à l'UGSF. Ce procédé permet de créer des molécules plus complexes et plus performantes que ne le permettait l'utilisation de technologies existantes. La société a rationalisé ses activités de conception et de production en développant un logiciel dédié qui intègre à la fois sa démarche scientifique, ses savoir-faire techniques et sa gestion logistique. Ce même outil servira également à la gestion des interactions avec ses clients sous la forme d'un laboratoire de biologie moléculaire virtuel accessible en ligne.

Pour ses clients, le service rendu permet de s'affranchir d'un grand nombre de contraintes de la biologie moléculaire classique :

- Ils n'ont plus à gérer les verrous technologiques inhérents à l'une ou l'autre des méthodes d'assemblage communément utilisées,
- Ils n'ont plus l'obligation de choisir chez des fournisseurs des outils intermédiaires préexistants ni de les modifier pour satisfaire les exigences de leurs travaux,
- Ils n'ont plus besoin de gérer un stock de nombreuses versions de réactifs et de kits dédiés à assembler des molécules d'ADN
- Ils peuvent mobiliser leurs temps à l'expérimentation utilisant des vecteurs plutôt qu'à la création, souvent fastidieuse, de ces outils.

L'Université de Lille 1 conformément aux dispositions des articles D 123-3 à D 123-7 du code de l'éducation peut fournir des moyens de fonctionnement à de jeunes entreprises qui valorisent des résultats issus de la recherche issue de ses laboratoires. Aussi une convention d'hébergement de la jeune société a été approuvée par le Conseil d'administration de l'Université de Lille 1 début décembre 2016.

L'UGSF dispose de compétences reconnues dans le domaine de la biologie moléculaire et la microbiologie ainsi que d'équipements, matériels et installations pouvant être utilisés dans ce domaine et la coopération avec l'industrie constitue une opportunité enrichissante pour les chercheurs d'œuvrer selon une démarche fortement pluridisciplinaire.

C'est donc naturellement que la société E-Zyvec et l'université de Lille 1 sont intéressées à développer ensemble un partenariat fort leur permettant d'envisager des projets de recherche communs futurs, et d'offrir des perspectives de débouchés en termes d'emploi aux étudiants de l'Université.

Pour donner une impulsion forte, une visibilité nouvelle et soutenir une société issue de sa recherche et de ses murs, l'Université de Lille 1 souhaite participer à l'augmentation de capital de la société et prendre 1% dudit capital pour un montant de 5000 euros.

Cette prise de participation, aura un impact fort auprès des acteurs institutionnels et des acteurs économiques en affirmant le soutien de l'université à sa recherche et à la valorisation de celle-ci.

Cette première prise de participation au capital d'une société permettra de tisser et renforcer des liens privilégiés entre Lille 1 et la société, en matière de collaborations, de débouchés et de s'associer au développement économique de celle-ci et pourquoi pas s'associer au partage de bénéfices lorsqu'il y en aura.

Le seul risque pour l'université dans cette prise de participation, du fait de la forme sociale (SAS) de la start-up, est, en cas de faillite de la Start-up, de perdre son apport en capital.

Actuellement la société est capitalisée par ses fondateurs. Son souhait, pour continuer à financer son développement et à pouvoir bénéficier de subvention et/ou de crédits, est d'ouvrir 13% de son capital soit :

- 1% pour l'université de Lille 1
- 5% pour Eurasanté
- 7% au maximum pour des investisseurs privés.

A court terme, la société prévoit « ...une demande de prêt d'honneur auprès de l'acteur local LMI, une première ouverture au capital (love Money 45k€) début 2017 suivie d'un premier tour de table destiné aux fonds d'amorçage régionaux (400k€). Des financements de R&D complémentaires seront cherchés sous forme de subventions (concours I-Lab 2017).

Afin de potentialiser notre développement commercial et d'initier notre activité de R&D, une Bourse d'aide à la faisabilité auprès de BPI France a été demandée pour un montant de 43.000 euros »

Une prise de participation dès à présent, au moment le plus crucial pour la Start up, est le moment idéal pour marquer un soutien fort en termes d'image pour l'Université et permettre à la société de lever d'autres fonds et assurer sa pérennité. A la prochaine levée de capitaux, le coût du ticket d'entrée pour participer au capital sera beaucoup plus élevé rendant très difficile l'entrée de l'Université.